

DÉLIBÉRATION N°2026-04-27-24 CONSEIL MUNICIPAL du 27 avril 2026

L'an deux mil vingt-six, le vingt-sept avril à 18 heures 45 minutes, le Conseil municipal de la Commune de Réauville dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Norbert PERRIN, Maire.

Date de convocation : 20 avril 2026

Nombre de Conseillers en fonction : 11

Présents : Monique ALLÈGRE ; Nathalie BERNARD ; Laure BOUDON ; Dominique CHESNEAU ; Michael DE SMET ; Landry FAUCON ; Maryline OGIER ; Norbert PERRIN ; Jean-Michel SIARD.

Absents excusés : Emilie GILABERT-MUNOZ donne procuration à Michael DE SMET ; Fabrice PRAVE.

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer.

Landry FAUCON est désigné secrétaire de séance.

Objet : Approbation du Compte Financier Unique 2025 – Budget commune

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le Compte Financier Unique 2025 de la Commune de Réauville,

Considérant que le CFU met en évidence des informations clés sur la situation financière de la collectivité, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan et le compte de résultat synthétiques et des taux des contributions et produits afférents,

Considérant que le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable, ce qui simplifie leurs travaux en amont de la production du CFU,

Considérant que madame Monique ALLÈGRE, 1^{ère} Adjointe a été désigné pour présider la séance,

Considérant que monsieur Norbert PERRIN, Maire, s'est retiré pour laisser la présidence à madame Monique ALLÈGRE, 1^{ère} Adjointe, et qu'il ne prend pas part au vote.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

- **Approuve** le Compte Financier Unique 2025, budget de la Commune, lequel peut se résumer de la manière suivante ;
- **Donne** pouvoir à monsieur Le Maire pour prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Résultats de clôture au 31/12/2025

FONCTIONNEMENT

DEPENSES	461 251.72 €	+ 34 011.76 €
RECETTES	495 263.48 €	

INVESTISSEMENT

DEPENSES	728 494.16 €	- 619 414.63 €
RECETTES	109 079.53 €	


VOTE :

8 + 1p POUR

CONTRE

ABSTENTION

Le secrétaire,
Landry FAUCON



Le Maire,
Norbert PERRIN



Rendu exécutoire par transmission
au contrôle de légalité le **30 AVR. 2026**
Affiché le **30 AVR. 2026**